

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
PROJET DE LOI C-17 : « ODIEUX »
DIT LE CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES

Montréal, le 11 juin 2020 – « Simplement odieux », a déclaré Pierre Céré, porte-parole du Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC), en réaction au projet de loi C-17 concernant les modifications à la Prestation canadienne d'urgence (PCU).

« Non seulement il n'y a pas de prolongation prévue pour la PCU, mais le gouvernement semble céder aux pressions des lobbys conservateurs et ajoute à la campagne de peur, en plus de mettre en place des mesures judiciairisant et criminalisant le programme à outrance », a continué le porte-parole.

« Notre inquiétude persiste également sur les exclusions et pénalités pour refus de revenir au travail alors qu'il était "raisonnable" de le faire, ou bien le refus d'une offre d'emploi "raisonnable". Qui jugera ? Qui aura le fardeau de la preuve? Comment définit-on le caractère "raisonnable"? »

Le Conseil national des chômeurs et chômeuses invite donc le gouvernement à retourner à la planche à dessin, le plus vite possible.

Rappelons que le CNC a mis en ligne une section spéciale de son site web d'informations sur les arrêts de travail, l'assurance-emploi et les programmes spéciaux, dont la Prestation canadienne d'urgence (PCU) : www.lecnc.com/covid-19-coronavirus

-30-

Source :

Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)

Informations :

Pierre Céré, porte-parole, cell. : 514-606-4074

Courriel : cnc@lecnc.com